

Pour le maintien de la zone « Natura 2000 » du 138 boulevard de Chanzy à Montreuil

Nous (habitants de Montreuil et des environs, utilisateurs et riverains du stade André Blain et de la zone « Natura 2000 ») nous opposons à la destruction de la zone classée « Natura 2000 » pour y construire un collège.

Nous dénonçons :

- les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'enquête publique : non-concertation préalable élargie, absence de publicité visible, non-information des habitants (ni par le journal local, ni par le site de la Mairie) ;
- la médiocrité, les nombreuses inexactitudes et omissions du dossier d'enquête publique, ainsi que du rapport d'enquête publique ;
- l'abandon de fait du projet et de la promesse de faire de ce lieu une coulée verte avec aires de jeux, qui relierait le Parc des Guilands au square Denise Buisson...

Les souhaits des citoyens

Conserver et développer cet emplacement qui est une zone unique de respiration et de loisirs, pour les nombreuses personnes de tous âges qui y viennent pour se rencontrer, partager, jouer aux boules, au foot, et autres activités.

Préserver et aménager cet espace ouvert du quartier qui permet de nombreux échanges, favorisant le bien-vivre ensemble, les mélanges culturels et intergénérationnels.

Pour information : « France Nature Environnement Ile de France » et « EELV de Bagnolet » sont contre la destruction de la zone « Natura 2000 », mais pas la majorité municipale de Montreuil constituée en partie de membres locaux d'EELV...

À propos de la nécessité d'un nouveau collège...

Nous sommes favorables à la construction d'un collège, mais nous contestons le choix de son emplacement. D'autant que d'autres alternatives sont possibles, notamment la ZAC Fraternité ou de nombreuses friches disponibles entre le Bas-Montreuil et Bagnolet.

Cependant, une interrogation perdure : alors qu'aucune donnée brute n'a été fournie qui aurait permis de connaître les besoins ; le Département affirme que 259 places (sans ce futur collège) seront encore disponibles sur Montreuil en 2022 ; alors où est le besoin ?

Pire (information également absente du dossier d'enquête), sa réalisation sera financée par un « partenariat public/privé ». Ce mode de financement est régulièrement dénoncé par des sénateurs, des députés et la Cour des comptes comme celui ayant produit le plus de dérives et de surcoûts budgétaires pour l'État et les collectivités qui y ont fait appel.

Nous dénonçons ce choix de financement de la Ville de Montreuil et du Département qui démontre le peu de cas qu'ils font de l'utilisation de l'argent public, et qui invalide les raisons soi-disant économiques qui ont dicté le choix de ce terrain.

Nous nous opposons donc à la disparition de la zone « Natura 2000 ».

Nous demandons le maintien de cet espace de liberté, convivial, récréatif et sportif. Nous voulons que la promesse d'en faire une coulée verte avec aires de jeu jusqu'au square Denise Buisson soit tenue.

Je signe la pétition :

Nom :

Prénom :

Adresse :

- Adresse du site (change.org) pour signer la pétition en ligne : <https://www.change.org/p/la-mairie-de-montreuil-93100-le-maintien-et-le-d%C3%A9veloppement-d-une-zone-natura-2000>

- Adresse postale pour envoyer ou déposer la pétition papier : **FRANÇOIS (Pétition) - 101 rue Parmentier - 93100 MONTREUIL**
Adresse courriel de contact : gazette.de.montreuil@free.fr

- Adresse d'un blog où on pourra télécharger la version papier et échanger sur le sujet directement : <http://la-gazette-de-montreuil.eklablog.fr/>

Signez et faites signer cette pétition... Imprimez-la et diffusez-la par tous moyens.